

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 80 (2021-2026)
de Mme Fanny Delarze (PS)
demandant d'étudier la possibilité de mettre des locaux et des ateliers
à la disposition des artistes**

En séance du 15 février 2023, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 80 de Mme F. Delarze lui demandant d'étudier la possibilité de mettre des locaux et des ateliers à la disposition des artistes.

Réponse du Conseil communal

Une des propositions figurant dans CULTURE2030 (proposition n° 3), vise à améliorer l'offre de locaux de travail destinés aux artistes. Cette proposition s'est concrétisée avec la concrétisation de deux projets.

La Maison des artistes

Sous l'impulsion de la coopérative La Maison des Artistes (fondée en 2012), l'idée de trouver un lieu destiné à la création avec un financement public-privé a permis de réunir les partenaires indispensables à la réalisation de ce projet. Permettant de répondre aux besoins des créateurs professionnels, la Coopérative occupe, depuis 2020, les anciens locaux de la Haute école de santé à Givisiez. Le but de la Coopérative est d'offrir aux artistes du canton de Fribourg des locaux à loyers modérés destinés à la création. Les modalités de location sont adaptées aux besoins des artistes (locaux privatifs ou partagés, locations à l'année ou sur des périodes définies, résidences nationales ou internationales, parrainages de la relève...). Les membres de la Coopérative forment ainsi un écosystème culturel qui intègre les nombreuses disciplines représentées, que ce soit dans les arts vivants, les arts visuels ou la musique. La Maison des Artistes est un outil de travail complémentaire des lieux de création existants au niveau cantonal.

Cependant, cette offre ne suffit de loin pas à satisfaire la demande en matière d'ateliers d'artistes.

De la Régie culturelle au Labo urbain

Projet pilote qui s'est développé entre 2021 et 2022, la Régie culturelle a permis d'offrir au milieu artistique fribourgeois des espaces de travail dans des locaux commerciaux inoccupés en ville de Fribourg sur des périodes déterminées. Cette expérience inédite en Suisse, saluée par de nombreuses villes et institutions culturelles, a ainsi permis de rendre accessibles différentes pratiques artistiques au cœur de la ville, en contact direct avec la population. La Régie culturelle a ainsi accueilli 118 artistes pour 56 projets pour un total de 859 jours de résidence.

Depuis 2023, cette expérience se poursuit sous une autre forme, le Labo urbain. Occupant l'une des plus vieilles bâtisses de Fribourg (l'ancien Musée Gutenberg devenu L'Atelier), le Labo urbain offre de multiples possibilités d'expression dans un cadre unique. Lieu central, au cœur du quartier du Bourg, en pleine transformation urbanistique, il se veut espace de dialogue citoyen, diffuseur d'art et de culture, laboratoire de recherche et développement artistique et lieu de convivialité.

Malgré le succès de ces deux projets, il y a pénurie de locaux à destination des artistes sur le territoire communal. Forte de ce constat, la Ville de Fribourg poursuit la réflexion à travers deux dispositifs.

1. Résidence de recherche et développement artistique

Dans la suite des réflexions menées actuellement au niveau national, notamment après la pandémie et ses conséquences sur le milieu culturel et artistique, la Ville de Fribourg souhaite mieux soutenir l'ensemble des étapes du cycle de vie des productions culturelles. Ainsi, depuis 2023, des résidences artistiques sont proposées dans des institutions culturelles locales, ainsi qu'à L'Atelier via le Labo urbain. Les artistes bénéficient de périodes de résidence pour des durées allant de 10 à 30 jours, tout en percevant une rémunération.

En 2023, ce sont 13 projets réunissant 38 artistes confirmé-e-s ou émergent-e-s qui ont participé à ces résidences et ont pu bénéficier d'espaces de travail professionnels durant 160 jours. Les retours des artistes ainsi que des institutions ont été très encourageants, mettant en évidence la nécessité de pérenniser ce dispositif.

En 2024, ce sont 20 projets réunissant 43 artistes confirmé-e-s ou émergent-e-s qui participeront à ces résidences durant 263 jours à la Spirale, la Tour Vagabonde, à Equilibre, à Friart et au Labo urbain. Les projets sont répartis comme suit:

- Institutions culturelles (4): 12 projets pour 150 jours de résidence.
- L'Atelier: 8 projets pour 113 jours de résidence.

L'Etat de Fribourg a également mis en place un dispositif similaire depuis 2023.

2. Ateliers d'artistes

Afin d'offrir des espaces de travail à des artistes sur une plus longue durée, le Service de la culture travaille sur un projet de réaffectation de bâtiments appartenant à la Ville de Fribourg et qui sont actuellement sous la responsabilité de la commission des locaux.

Plusieurs villes en Suisse Romande mettent à disposition des locaux spécifiquement destinés à des ateliers d'artistes ou des locaux de répétition:

- Lausanne, via les ateliers de Mont-Repos ou les ateliers de la coopérative Scala, notamment.
- Bienne, via la Kufa (Kulturfabrik) située dans une ancienne usine ou les ateliers de l'Ancienne Couronne.
- La Tour-de-Trême, via l'association Réservoir, qui vise à réaliser, d'ici 2024, des locaux de répétition pour des projets musicaux dans des anciens abris PC (La Liberté, 28 janvier 2023).

Les exemples sont nombreux en Suisse, les principes de gestion étant similaires: via une mise au concours, des espaces de travail sont mis à disposition du milieu artistique à des prix très modiques pour une durée déterminée mais renouvelable. Afin de permettre d'offrir les mêmes conditions d'utilisation au milieu artistique, ces ateliers seraient mis au concours périodiquement.

Conclusion

Le Conseil communal est en train de mener une réflexion sur la création d'ateliers d'artistes comportant notamment les modalités d'utilisation des bâtiments concernés.

Le postulat n° 80 est ainsi liquidé.